

Décision 22-DCC-219 du 14 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Aleda par la société Française des jeux

Posted on: 14 novembre 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Société Française des jeux

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Aleda

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

Ntrust Corporate Finance - Philippe-Roger Nataf

Email : [pnataf@ntrustcf.com](mailto:p nataf@ntrustcf.com)

Lire

le texte intégral de la décision

499.04 Ko

l'agrément de mandataires

220.76 Ko

les engagements

630.51 Ko

le communiqué de presse